

---

# Conférence du désarmement

14 septembre 2010

Français

---

## Compte rendu définitif de la mille cent quatre-vingt-dix-septième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le mardi 14 septembre 2010, à 10 h 20

*Président:* M. Anatole Fabien Marie Nkou .....(Cameroun)

**Le Président:** Je déclare ouverte la 1197<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'ai deux délégations inscrites sur la liste des orateurs pour la séance plénière d'aujourd'hui. Cette liste reste ouverte et je voudrais surtout qu'à l'ouverture de cette séance nous puissions d'abord parler du bon travail qui a été fait, s'agissant du projet de rapport sur les activités de notre conférence. Je voudrais aussi vous dire que de nombreuses séances et rencontres ont été consacrées à ce projet de rapport et que tous ses paragraphes ont été adoptés.

Nous allons donc d'abord nous pencher sur ce point. Ensuite, comme je vous l'ai dit, la liste des orateurs sera ouverte. Il y en a déjà deux sur ma liste. Au cours de cette partie de notre séance plénière d'aujourd'hui, la parole sera donnée à toutes les délégations qui souhaiteraient soit s'exprimer ou dire leur sentiment au sujet du travail que nous avons fait ici dans le cadre de la Conférence du désarmement – nous avons fait du bon travail, nous avons beaucoup travaillé, ainsi que le montre notre rapport – soit nous communiquer leurs vues sur la Réunion de haut niveau que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a convoquée le 24 septembre 2010 à New York.

Voilà ce que j'avais à dire en introduction de cette séance plénière. Si vous le voulez bien, nous allons passer à l'adoption de notre projet de rapport.

Sur ce point, je vais peut-être donner la parole à notre secrétariat, qui va nous faire une très brève synthèse de ce document.

**M. Sareva** (Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, le secrétariat a, conformément à la pratique établie, distribué aux délégations le document CD/WP.561/Amend.1. Ce document doit refléter l'accord provisoire atteint lors des séances officieuses de la semaine dernière et de cette semaine. Dans ce contexte, je voudrais souligner que les espaces laissés dans la version révisée et modifiée du projet de rapport, tels que ceux qui concernent le nombre de séances ou la date de l'adoption du rapport, seront remplis par le secrétariat. Par ailleurs, tous les documents qui ont déjà été soumis au secrétariat avant l'adoption du rapport seront ajoutés aux listes de documents dans les sous-sections correspondantes.

Le document dont vous êtes saisis (CD/WP.561/Amend.1) intègre les diverses modifications apportées aux divers paragraphes lors des consultations officieuses telles que nous les avons enregistrées. Comme vous le voyez, les paragraphes qui n'ont pas été modifiés ne figurent pas dans ce document, et ils apparaîtront dans sa version définitive, CD/WP.561, dans leur forme originale.

Si vous avez des questions, des observations ou des corrections à soumettre au secrétariat, si vous relevez des éléments absents du document CD/WP.561/Amend.1, c'est maintenant le moment d'en informer le secrétariat.

**Le Président:** Je remercie le secrétariat et je donne la parole...

**M. Sareva** (Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, veuillez m'excuser, mais il y a une question que nous devons poser oralement. J'appelle votre attention sur le paragraphe 7 du document CD/WP.561/Amend.1, dont la septième ligne doit se lire comme suit: «They also welcomed the concerted efforts by the presidents of the Conference on Disarmament...». Je crois que cela reflète l'accord atteint lors des consultations officieuses.

**M<sup>me</sup> Kennedy** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, j'ai bien pris note de la précision du secrétariat selon laquelle tous les documents soumis seraient inclus. Je voulais simplement indiquer que nous avons également soumis un document de travail sur la position des États-Unis concernant la Réunion de haut niveau destinée à revitaliser les travaux de la Conférence du désarmement et à faire avancer les négociations multilatérales de désarmement.

**M. Macedo Soares** (Brésil): Monsieur le Président. Je ne sais pas si vous préférez terminer l'adoption du rapport avant d'entendre les interventions sur la Réunion de haut niveau du 24 septembre. Ce que vous déciderez sera tout à fait acceptable pour ma délégation.

**Le Président:** Merci, Monsieur l'Ambassadeur. J'aimerais que nous en terminions d'abord avec le rapport. Nous passerons ensuite aux échanges sur la Réunion de haut niveau.

**M. Khabbaz Hamoui** (République arabe syrienne): Je voudrais tout d'abord remercier le secrétariat pour le travail énorme qu'il a fait ici devant nous. Il y a une petite répétition à la page 4; les paragraphes 33 et 36 sont identiques.

**Le Président:** Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Je crois que le secrétariat va en prendre note pour corriger cela.

**M. Wilson** (Australie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que nous prenons la parole sous votre présidence, permettez-nous de vous féliciter pour votre accession à cette fonction. Je tiens également à remercier le secrétariat de tout le travail qu'il a accompli sur le rapport.

Je voudrais faire une brève remarque, et signaler que l'Australie a soumis au secrétariat deux documents en fin de journée, et je vous présente mes excuses. Ces documents ont été présentés au cours des discussions officielles de juin dernier concernant les points 1 et 2 de l'ordre du jour. Je voulais simplement porter cela à la connaissance de la Conférence.

**Le Président** (*parle en anglais*): Le secrétariat en prendra bonne note.

**M. Sareva** (Secrétaire général adjoint de la Conférence du désarmement) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, le secrétariat a pris note des interventions des délégations des États-Unis et de l'Australie. Les documents qui ont été soumis avant l'adoption du rapport seront dûment reflétés dans les listes de documents présentées sous les différentes sous-sections.

J'appelle également votre attention sur deux corrections mineures qui seront apportées au texte. Je me réfère au document CD/WP.561/Amend.1. À la première page, au paragraphe 3, la virgule qui se trouve à la fin de la première ligne devrait être supprimée. D'autre part, à la page 3, à la première ligne du paragraphe 18, le mot «any» devra être supprimé. En d'autres termes, le paragraphe commencera de la manière suivante: «No consensus was reached on either of the proposals...».

S'agissant de l'autre point abordé par l'Ambassadeur de la Syrie (par. 33 et 36), si vous reprenez la version initiale du document CD/WP.561, c'est à dessein que les paragraphes 33 et 36 sont identiques pour les deux points de l'ordre du jour, à savoir «Cessation de la course aux armements nucléaires et désarmements nucléaires» et «Prévention de la guerre nucléaire, y compris toutes les questions qui y sont liées». Les corrections apportées dans le document CD/WP.561/Amend.1 sont identiques, car les paragraphes initiaux étaient identiques.

Voilà ce que j'avais à dire pour le moment.

**M. Manfredi** (Italie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, j'ai plusieurs choses à dire. Tout d'abord, j'ai une remarque à propos de la virgule qui a été supprimée à la page 1, au paragraphe 3. Je pense, en fait, que la virgule devrait être insérée après le mot «items» à la page 1. Par ailleurs, les paragraphes 32 et 35 sont également identiques, mais c'est peut-être délibéré. Enfin, hier, j'ai signé une lettre adressée au Secrétaire général dans laquelle je joignais un document de travail soumis par mon gouvernement, et je ne sais pas si cette lettre est déjà arrivée. Je souhaiterais, si possible, qu'il y soit fait référence dans le rapport.

**Le Président:** Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Je crois que le secrétariat en a pris bonne note.

**M. Vasiliev** (Fédération de Russie) (*parle en russe*): Monsieur le Président, je voudrais m'associer à tous ceux qui ont remercié le secrétariat et vous-même pour le travail que vous avez accompli. Je n'ai pas de remarques techniques à faire. Comme cela a déjà été indiqué, une liste relativement longue de paragraphes répétitifs figure en page 4, pour des raisons qui sont tout à fait compréhensibles. Cependant, les paragraphes 34 et 37 sont absents. Je propose donc de renuméroter ces paragraphes.

**Le Président:** Je remercie le distingué représentant de la Fédération de Russie. Je voudrais d'abord le remercier pour cette excellente contribution et lui dire ensuite qu'il ne s'agit pas là du document final et qu'une telle contribution est absolument nécessaire. Bien sûr, le secrétariat va en prendre bonne note de façon à ce que tout soit en ordre.

**M. Rao** (Inde) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi de m'associer aux autres délégations pour saluer votre travail acharné, et aussi le travail acharné accompli par le secrétariat en vue de l'adoption rapide du rapport.

J'aimerais appeler votre attention sur la quatrième ligne du paragraphe 7. Je crois que le programme de travail a été adopté par consensus en 2009, et non en 2010. Il s'agit, à mon avis, d'une erreur typographique qui doit être corrigée.

Nous apprécierions de revenir sur ce problème.

**Le Président:** Merci, Monsieur l'Ambassadeur. Vous nous avez déridés, c'est très important. Cette observation, cette contribution positive sera dûment prise en compte par le secrétariat. Merci une fois de plus.

D'autres délégations souhaitent-elles intervenir sur l'adoption de ce rapport? Ce n'est apparemment pas le cas. Devrais-je donc considérer ce projet de rapport comme adopté en prenant en compte, bien sûr, toutes les observations et toutes les contributions positives qui ont été faites? Je déclare solennellement adopté le projet de rapport concernant notre rapport d'activité.

La meilleure conclusion, c'est le rire. Il vaut mieux en rire, mais enfin, c'est un grand travail qui a été accompli. C'est un grand travail en ce sens que, malgré ce qu'on peut en dire, la Conférence du désarmement vit et vivra.

Le rapport qui vient d'être adopté apporte la preuve éclatante de cela, de ce que nous avons eu beaucoup d'échanges, nous nous sommes mutuellement enrichis, nous avons été très attentifs au mandat qui nous a été donné par chacun de nos États. Certes, on se focalisera sur le fait que nous n'avons pas pu nous mettre d'accord sur un programme de travail mais, à côté de cela, qui est tout de même une insuffisance, nous avons beaucoup travaillé et je m'en félicite. Je félicite surtout chacun d'entre vous, chacune des délégations qui ont contribué à la réalisation de cette belle œuvre. Le travail ne s'arrête pas pour autant. Il nous reste encore à travailler tous ensemble à la formulation du projet de résolution qui sera adoptée par la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies.

Je resterai en contact avec vous. Je vous soumettrai le projet de résolution pour enrichissement, pour amendement, afin qu'un document de très grande qualité soit adopté par la Première Commission.

Maintenant, ainsi que vous le savez, j'ai constaté que de nombreuses délégations souhaitaient s'exprimer sur la Réunion de haut niveau qui se tiendra le 24 septembre à New York. Je crois que nous avons tout le temps pour ce faire et, en toute humilité, je voudrais prier chacune des délégations qui voudraient intervenir sur ce point de le faire.

Je donne la parole aux délégations qui voudraient intervenir. Je la donne tout d'abord au distingué Ambassadeur du Brésil. Sur la Réunion de haut niveau du 24 septembre 2010, ne soyons pas timides, intervenons!

**M. Macedo Soares** (Brésil): Merci, Monsieur le Président. Je vais essayer de ne pas être timide, ce qui est dans ma nature.

Tout d'abord, un mot de remerciement pour votre conduite de nos travaux jusqu'à présent. Nous avons vu la facilité et la fluidité, au moins en apparence, avec lesquelles le rapport a été examiné et adopté. Cela découle de votre manière de conduire nos travaux et je disais «jusqu'à présent» parce que je suis heureux que vous continuiez à présider la Conférence jusqu'au 24 janvier 2011.

*(L'orateur poursuit en anglais)*

Monsieur le Président, j'apprends que cette séance de la Conférence du désarmement est la dernière à laquelle assiste le Représentant permanent adjoint des États-Unis d'Amérique, notre collègue Garold Larson. Je ne puis laisser passer cette occasion de dire que ma délégation et moi-même regretterons son style diplomatique, sa précision, sa fermeté et sa courtoisie. Je suis convaincu que l'Ambassadrice Kennedy perd un collaborateur hors pair, et je souhaite à M. Larson le plein succès dans ses futures fonctions, dans sa carrière et dans sa vie personnelle et familiale.

Alors que notre session annuelle touche à sa fin, je voudrais commenter brièvement le travail de la Conférence du désarmement, espérant que mes commentaires seront de quelque utilité pour la Réunion de haut niveau du 24 septembre.

Un certain nombre de collègues ont, à maintes reprises au cours de cette année et au cours des sessions précédentes, déploré l'inaction de la Conférence du désarmement. L'argument peut se résumer par le fait que cette année, comme au cours de la décennie précédente, la Conférence n'a entrepris aucune négociation de désarmement, ni même adopté de programme de travail, lequel, à la lecture du Règlement intérieur, est à la base de l'ouverture de négociations.

Cette situation est imputable à l'instance elle-même ou au règlement qui la régit. On a même entendu dire que Genève n'était pas un lieu propice. Il est bien entendu particulièrement aisé de rejeter la responsabilité sur un État membre. Tout ceci – pour employer une expression courante dans mon pays – n'est rien d'autre que des «larmes de crocodile».

Au stade actuel, force est de constater que pendant notre session annuelle, je n'ai discerné aucune volonté politique claire de la part des États dotés d'armes nucléaires. Je ne suis pas certain que tous les groupes régionaux soient animés du même désir de faire évoluer la situation. Ayant exercé une des six présidences de 2010, consulté une par une chaque délégation et rencontré tous les groupes régionaux, je suis en mesure de me faire une idée précise de la situation.

Malgré l'absence de négociation et l'impossibilité d'adopter un programme de travail, je crois que la Conférence a fonctionné en tant qu'instance politique, et, sur ce point, je ne fais que reprendre les mots que vous avez prononcés il y a quelques minutes. Le seul fait que nous ayons, depuis le début de l'année, négocié différentes possibilités pour un programme de travail témoigne de l'importance politique de la Conférence, laquelle découle de la prééminence politique de la question dont la Conférence est saisie. Le refus de s'entendre sur un programme de travail et d'engager de véritables négociations sur un désarmement nucléaire sont des attitudes politiques. Il en va de même en ce qui concerne les actions opposées entreprises pour trouver un moyen d'avancer.

Toutes les institutions peuvent être réformées, et beaucoup de délégations sont disposées à appuyer la tenue d'une session extraordinaire de l'Assemblée générale dans le but d'examiner cette question. D'autres préfèrent s'en tenir à déplorer le statu quo et – disent-elles – le gaspillage de temps et d'argent. Le temps est certainement un enjeu essentiel lorsqu'on parle de questions éminemment politiques, à plus forte raison sur des périodes prolongées, et la diplomatie est aussi une question de patience. Pour ce qui est de l'argent, je doute que les États jugent les structures multilatérales à l'aune des flux financiers ou de la rentabilité.

Ma délégation est disposée à continuer de promouvoir un système international plus sûr et plus démocratique dans le cadre de cette instance de haut niveau.

**M. Grinius** (Canada): Merci beaucoup, Monsieur le Président. Premièrement, mes vives félicitations. C'est votre direction éclairée comme Président qui nous a permis d'adopter le rapport de la Conférence cette année et nous avons fait le travail assez rapidement. Encore une fois, mes félicitations.

*(L'orateur poursuit en anglais)*

Deuxièmement, je tiens à m'associer à M. Soares, Ambassadeur et représentant du Brésil, pour saluer le Représentant permanent adjoint des États-Unis, M. Larson. Aux qualités que l'Ambassadeur Soares a mentionnées, j'ajouterai l'immense patience de M. Larson et, qualité non moins importante, son sens de l'humour, cette qualité-là étant requise de chacun de nous au sein de cette instance particulière.

Je voudrais maintenant faire un certain nombre de commentaires concernant la Réunion de haut niveau et cette auguste instance. Nous croyons que la Réunion de haut niveau du 24 septembre nous offre à point nommé une occasion de débattre du mécanisme multilatéral de désarmement, et, plus particulièrement, de la Conférence du désarmement. Pour le Canada, il est particulièrement regrettable que, depuis 1998, cette instance n'ait pas entrepris la moindre négociation de désarmement, alors que c'est pourtant l'unique raison d'être de son mandat.

De la même façon qu'elle a, lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, en 1978, reconnu la nécessité d'une «unique instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement à composition limitée», l'Assemblée générale a, lors d'une session ultérieure, reconnu en substance dans sa déclaration que tous les peuples du monde avaient un intérêt vital dans le succès des négociations de désarmement. Ainsi, il était clairement admis que la Conférence du désarmement avait pour vocation de rendre des comptes à l'ensemble de la communauté internationale, et pas uniquement à elle-même. Depuis 1998, c'est-à-dire depuis douze ans, nous avons collectivement failli aux yeux des peuples du monde, car nous avons échoué à engager des négociations.

Puisque le blocage de la Conférence du désarmement se poursuit, sans aucune perspective rapprochée d'ouverture de négociations, le Canada estime qu'il est de plus en plus difficile à soutenir que 65 États assument à eux seuls les négociations multilatérales de désarmement, au vu de l'incapacité de cette instance à s'acquitter de son mandat. Il est particulièrement préoccupant que la Conférence devienne l'obstacle, et non le moyen, de telles négociations. J'ai bien entendu écouté avec la plus grande attention notre collègue brésilien nous faire part de son évaluation de la situation.

La règle du consensus qui régit le fonctionnement de la Conférence était sans doute appropriée pendant la guerre froide, mais elle n'est plus adaptée à l'environnement multipolaire d'aujourd'hui, qui se caractérise par la perte de pertinence des blocs régionaux. Peu à peu, l'emploi de la règle du consensus à la Conférence s'est éloigné de l'intention initiale, qui était de garantir en dernier ressort la sécurité d'un État. Le rôle du consensus est aujourd'hui confisqué par une poignée d'États pour empêcher cette instance de commencer

à travailler, à tel point qu'on peut aujourd'hui légitimement se demander si une instance de 65 États est toujours en mesure de fonctionner sur la base de l'interprétation la plus stricte du consensus, c'est-à-dire si cette règle est appliquée non seulement aux questions de fond mais aussi aux questions de procédure.

Le Canada exercera la première présidence de la session de 2011 de la Conférence, et nous avons l'intention de consacrer notre temps et notre énergie à susciter un consensus sur un programme de travail comprenant l'ouverture de négociations. Cependant, alors que nous prenons l'engagement de travailler sans relâche pour atteindre cet objectif, nous ne pouvons laisser passer l'occasion offerte par la Réunion de haut niveau de la semaine prochaine à New York. En effet, cette réunion sera une occasion importante de repenser notre conception et notre compréhension du processus multilatéral de désarmement.

Si la paralysie de cette instance se poursuit l'année prochaine, nous aurons atteint un triste record, celui d'avoir passé autant de temps dans l'inaction depuis 1992 qu'il ne s'en est écoulé entre sa création, en 1979, et la conclusion de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, également en 1992. Pis encore, nous ne sommes même pas en mesure de mettre en évidence l'équivalent de la Convention sur les armes chimiques, instrument majeur dont la négociation s'est déroulée au cours de cette période en dépit de l'absence de résultats. Cette perspective regrettable résonne comme un autre appel à l'action pour qu'il soit mis un terme à la stagnation de cette instance. En conséquence, le Canada figure au nombre des États qui souhaiteraient que la Réunion de haut niveau recommande qu'un délai soit fixé à cette instance.

**M<sup>me</sup> Kennedy** (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, je n'avais pas compris que la séance plénière d'aujourd'hui était la dernière de cette période, sans quoi je n'aurais pas laissé mon estimé collègue brésilien et mon non moins estimé collègue canadien me devancer au micro pour dire au revoir à mon très cher collègue, Gary Larson. Je pourrais louer indéfiniment ses qualités, mais je voudrais éviter de vous faire perdre patience et souhaite réduire la charge de travail des interprètes. Je me contenterai donc de dire qu'il est le meilleur.

D'autre part, si je ne m'abuse – et merci de me corriger si c'est le cas – si cette séance plénière est la dernière à laquelle nous assistons, elle est aussi la dernière pour notre estimé collègue pakistanais. Je voulais également lui adresser des paroles tout aussi chaleureuses, mais, comme toujours, je laisserai à la délégation pakistanaise le dernier mot pour nous dire si, oui ou non, il s'agit bien de sa dernière séance plénière.

J'ai aussi négligé tout à l'heure de vous dire, Monsieur le Président, combien nous apprécions les efforts que vous-même et vos collaborateurs faites et aussi le travail que le secrétariat accomplit en notre nom. Un grand merci à tous.

Même si je viens de parler de la Réunion de haut niveau, je voudrais ajouter quelques mots à la suite des excellentes déclarations que nous avons entendues aujourd'hui. Je sais que nous sommes à la Conférence du désarmement, et non à la Conférence des États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP). Je signale toutefois que cet organe, qui réunit 189 États, a appelé la Conférence du désarmement à adopter un programme de travail équilibré comprenant des mandats pour des négociations sur un traité visant à interdire la production de matières fissiles et des discussions de fond sur un désarmement nucléaire, des garanties de sécurité négatives et la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique.

Comme chacun le sait, nous ne parvenons pas à nous entendre sur un programme de travail qui nous permettrait d'ouvrir ces négociations. Nous sommes impatients et désireux d'entreprendre l'examen de l'ensemble des questions de fond, mais, s'agissant plus particulièrement de la question des matières fissiles, je précise que nous ne nous faisons

aucune illusion quant à la possibilité de conclure rapidement un tel traité. Il faudra des années, et c'est pour cette raison précise que nous croyons que nous ne pouvons plus nous permettre le luxe de tarder davantage. Si les efforts destinés à ouvrir des négociations à la Conférence du désarmement restent bloqués, les pays qui ont encore la volonté de négocier un traité sur les matières fissiles devront se demander si d'autres instances, existantes ou spéciales, ne pourraient pas faire ce travail. Je sais que nous passons beaucoup de temps à nous demander si cette instance est l'unique ou la seule instance multilatérale de négociation dans le domaine du désarmement. En fait, je dirais qu'elle est l'unique ou la seule instance permanente, mais nous savons tous qu'il existe de nombreuses autres instances qui traitent de nombreuses questions essentielles.

Comme vous le savez tous probablement, mon gouvernement n'est pas très favorable à l'idée de créer des groupes restreints composés d'États animés des mêmes intentions en vue de négociations spéciales. Nous continuons de croire que la Conférence du désarmement est une instance qui a produit des traités historiques. Elle réunit des diplomates hors pair et des hommes d'État avisés venus de tous ses États membres. Elle devrait être en mesure d'accomplir ce travail, mais, après plus d'une décennie d'inaction, de nouvelles méthodes seront peut-être nécessaires. Mon gouvernement examine toutes ces questions, et il n'est pas surprenant que la patience de nombreux États, dont le mien, arrive à son terme.

**Le Président:** Merci, Madame l'Ambassadrice et distingués collègues. Je voudrais me joindre à vous pour adresser mes sincères félicitations à M. Garold Larson. Il nous manquera beaucoup. Je voudrais, au nom de la Conférence, lui adresser nos sincères remerciements pour tout le travail qu'il a fait ici et lui souhaiter bon vent. Que ses compétences continuent de servir toujours son pays, les États-Unis d'Amérique, mais également la communauté internationale.

**M. Woolcott** (Australie) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi de vous féliciter de la façon dont vous dirigez nos travaux et, en particulier, de l'adoption du rapport aujourd'hui.

Lors de la séance plénière du 24 août dernier, l'Australie a fait des commentaires initiaux sur la Réunion de haut niveau programmée par le Secrétaire général à New York. Vous vous en souvenez, l'Australie a appuyé sans réserve l'initiative du Secrétaire général de convoquer la Réunion de haut niveau et d'en présenter un résumé. Notre appui demeure intact.

Il y a un peu plus de trois mois, à New York, les États parties au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) ont adopté par consensus un Plan d'action lors de la Conférence d'examen du TNP. Ce Plan d'action est une feuille de route. Il est ambitieux. Il oriente l'action des États parties au TNP pour les cinq années à venir sur des questions qui portent sur les trois piliers du Traité, et renferme des recommandations relatives au premier pilier (désarmement nucléaire), ainsi qu'au travail de fond que la Conférence du désarmement est censée accomplir. Les documents CD/1864 et CD/1889 sont pleinement compatibles avec ces recommandations.

S'agissant de la réunion qui doit avoir lieu à New York la semaine prochaine, l'occasion nous est donnée d'appuyer la mise en œuvre du Plan d'action dans le contexte de cette instance. L'Australie exhorte les États parties au TNP – c'est-à-dire l'immense majorité des États représentés ici – à estimer à sa juste valeur ce que nous, États parties au TNP, avons collectivement décidé en mai dernier sous la houlette de l'Ambassadeur Cabactulan, des Philippines. Nous devons promouvoir la mise en œuvre du Plan d'action, y compris eu égard à la Conférence du désarmement, de façon à permettre à nouveau à cette instance de jouer un rôle d'importance sur la scène du désarmement.

Avant de conclure, je voudrais m'associer aux autres ambassadeurs et au Président pour adresser à M. Larson mes souhaits les meilleurs pour sa carrière et sa vie personnelle en Floride; ses qualités ont déjà été largement vantées.

**M. Danon** (France): Merci, Monsieur le Président. À mon tour de vous féliciter pour la manière dont vous nous avez conduits jusqu'à l'adoption du rapport de cette année, dans des conditions difficiles. La manière dont vous avez mené toutes les consultations préparatoires a été tout à fait remarquable.

Je voudrais aussi m'associer à tous ceux qui ont félicité, au moment de leur départ, deux numéros deux éminents. Ils font partie de ces numéros deux qui font vivre les missions et la Conférence, à savoir nos collègues américains et pakistanais qui sont en plus devenus des amis.

Sur le fond – je ne sais pas si nous allons rouvrir ici le énième débat sur l'avenir de la Conférence du désarmement – on sent bien qu'un sentiment d'impatience monte ainsi qu'un sentiment de frustration. Est-ce que cela va déboucher sur des changements notables à terme? Sûrement. Il y aura un moment où, si le système continue d'être bloqué des années, il faudra bien en tirer les conséquences. Est-ce que c'est maintenant ou plus tard? On sent que le débat monte et que l'impatience monte de ce point de vue-là.

Certains événements ont été très importants cette année, à commencer bien sûr par la Conférence d'examen du TNP. Ce qui est important, au-delà de l'adoption par consensus du Plan d'action, c'est que ce Plan d'action porte sur les trois domaines, c'est-à-dire le désarmement, la non-prolifération et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, ce qui montre que, pour la première fois, la communauté internationale est prête à examiner les affaires nucléaires de façon globale et équilibrée. C'est un résultat fondamental.

Pour ce qui concerne la partie désarmement, nous avons donc une feuille de route, un Plan d'action, et je puis vous assurer – et nous le montrerons dans les jours qui viennent – que les cinq pays dotés d'armes nucléaires parties au TNP comptent bien mettre en œuvre ce Plan d'action sur le désarmement et tous les autres, de façon concrète et rapide. Ce qui me fait dire que je ne partage pas l'analyse de mon collègue et ami brésilien lorsqu'il dit, et je le cite «Je ne suis pas sûr de l'existence d'une claire volonté politique de la part des États nucléaires dans le cadre de la Conférence du désarmement.». Je pense que la volonté politique des Cinq, notamment pour démarrer la négociation d'un traité sur les matières fissiles, a été tout à fait constante, permanente dans cette enceinte, et je me permets pour la première fois d'aller un peu plus loin. Je crois que la volonté politique des Cinq pour commencer la négociation d'un tel traité fait que cette négociation va commencer. Ce que je souhaite simplement, c'est qu'elle se passe ici, mais ne vous y trompez pas, lorsque des pays qui détiennent plus de 95 % des ogives nucléaires dans le monde souhaitent ensemble négocier un tel traité, c'est généralement une volonté politique qui leur permet de démarrer. Je souhaite que cette négociation se tienne avec tous les membres, sans exclusive, de la Conférence du désarmement. Je souhaite qu'elle ait lieu dans le cadre de la Conférence du désarmement avec tous les membres de cette instance.

Ceci, pour la volonté politique. Maintenant, on verra bien si cela se passe ici ou ailleurs. Nous souhaitons – et je le redis ici – que la Conférence du désarmement conserve son rôle. Pourquoi? Simplement parce que, s'il fallait refaire une autre instance, nous aurions les mêmes pays et nous aurions les mêmes règles. Donc, fondamentalement, je n'imagine pas qu'on puisse réinventer autre chose. Tous les pays nucléaires – je parle au-delà des Cinq – sont dans cette salle et les règles de la Conférence du désarmement sont celles que nous reproduirions s'il fallait réinventer un autre forum. La question n'est pas là. La question, c'est de démarrer effectivement et de voir qui est prêt à se lancer dans cette négociation.

Voilà ce que je voulais dire, avec un dernier mot sur la Réunion de haut niveau. Nous soutenons tout à fait l'initiative du Secrétaire général, je l'ai dit à plusieurs reprises; on sent que nous sommes dans un moment de transition où toutes les instances multilatérales se sont remises en route, sauf la Conférence du désarmement, et c'est cela qui fait problème, même si je considère à titre personnel que la Commission du désarmement n'est pas non plus une instance d'une efficacité formidable, mais au moins, elle fonctionne. La Conférence du désarmement reste le seul organe multilatéral dans une situation de blocage et c'est pour cela qu'on sent partout une pression politique pour que quelque chose change pour mieux refléter les réalités du monde d'aujourd'hui.

Je l'ai déjà dit, la Conférence du désarmement a toujours reflété plus ou moins l'état du monde en termes de désarmement, et notamment sur les questions nucléaires. Mais là, son défaut est qu'elle ne reflète plus l'état du monde. Car, aujourd'hui, il y a une dynamique pour progresser sur toutes ces questions, que la Conférence du désarmement n'arrive plus à refléter. En clair, elle reflète les blocages du monde et n'est pas assez dynamique. C'est là qu'est le problème aujourd'hui. Essayons ensemble de faire encore un effort pour la faire sortir de cette impasse.

**M. Rao** (Inde) (*parle en anglais*): Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de la façon dont vous avez mené les consultations et du travail acharné que vous-même et le secrétariat avez accompli pour nous permettre d'adopter notre rapport par consensus. Je voudrais également m'associer aux orateurs précédents et aux paroles aimables qu'ils ont adressées à M. Larson. Pour ce qui est de la longue liste de qualités que les autres orateurs ont énumérée en ce qui le concerne, je les approuve toutes et j'ajouterai que nous regretterons sa chaleur et son charme personnel, lequel nous a, de temps à autre, très largement permis de faire progresser nos travaux. Si je ne m'abuse, M. Khokher doit nous quitter prochainement. J'adresse à M. Larson et à M. Khokher mes vœux de succès pour leur future carrière et leur vie personnelle.

Je voudrais tout d'abord souscrire aux déclarations dont la République islamique d'Iran à donner lecture, la semaine dernière, au nom du Groupe des 21 concernant la Réunion de haut niveau. Je voudrais également rappeler la déclaration que j'ai faite au cours de la séance plénière du 17 août dernier, ainsi que mes remarques du 24 août 2010 à ce sujet.

L'Inde se félicite de l'occasion offerte par la Réunion de haut niveau d'examiner le travail de la Conférence du désarmement et de rechercher les moyens de le revitaliser et de parvenir à un consensus en ce qui concerne les tâches qui incombent aux mécanismes du désarmement en général. Nous pensons que l'objectif de la Réunion de haut niveau est d'appuyer politiquement l'action multilatérale en faveur du désarmement et le mécanisme du désarmement de l'ONU, en particulier la Conférence du désarmement.

Étant donné la nature de la Réunion, le résumé des débats reste du seul ressort du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies. Les prolongements éventuels devront être assurés par les États membres au sein des instances compétentes et à travers les mécanismes existants. En d'autres termes, le résumé de la présidence doit pouvoir être transmis aux mécanismes et instances existants, notamment à la Conférence du désarmement et à la Commission du désarmement.

L'Inde a toujours accordé la priorité au désarmement nucléaire, et nous sommes prêts à négocier une convention sur les armes nucléaires dans le cadre de la Conférence du désarmement, suivant l'exhortation adressée par le Secrétaire général lui-même. Pour nous, la Réunion de haut niveau devra être l'occasion de réaffirmer la priorité définie dès la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et d'encourager les instances multilatérales à répondre aux aspirations croissantes à l'élimination totale et vérifiable des armes nucléaires.

S'agissant des travaux de la Conférence du désarmement, un programme de travail complet (le document CD/1864) a été adopté par consensus l'année dernière. Notre action, y compris lors de la Réunion de haut niveau, doit consister à encourager la Conférence à revenir à cette situation dans le but d'engager un travail de fond et d'ouvrir des négociations.

Le mécanisme du désarmement de l'ONU, institué par l'Assemblée générale lors de sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, a largement œuvré au service de la communauté internationale. Néanmoins, nous serions heureux de pouvoir débattre du rôle de ce mécanisme au cours d'une nouvelle session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. En attendant, nous aurons l'occasion d'engager cette année un tel débat au sein de la Première Commission de l'Assemblée générale, au cours des discussions qui doivent s'engager sur la question du mécanisme du désarmement de l'ONU.

Puis, au début de l'année prochaine, la Commission du désarmement des Nations Unies, instance délibérative unique et universelle sur le désarmement créée par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement, tiendra une nouvelle session. Nous sommes heureux qu'un des points de l'ordre du jour de cette session nous donne l'occasion d'examiner le mécanisme du désarmement de l'ONU et de tâcher de parvenir à un consensus sur la convocation d'une quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement. Nous espérons que tous ceux qui sont attachés au renforcement du rôle des Nations Unies dans le domaine du désarmement nucléaire contribueront à la création de ce consensus.

En conclusion, nous espérons sincèrement que la Réunion de haut niveau permettra de renforcer le rôle du mécanisme de désarmement de l'ONU, en particulier celui de la Conférence du désarmement. L'objectif ne doit pas être de remettre en cause la Conférence du désarmement ou son Règlement intérieur, lesquels ne sont pas responsables de l'impasse actuelle du désarmement nucléaire. Au contraire, il doit être de remobiliser la volonté politique qui s'est quelque peu dissipée depuis mai 2009.

**Le Président:** C'est moi, Monsieur l'Ambassadeur, qui vous remercie pour votre intervention. Elle a porté sur l'esprit qui prévaut ici au sein de la Conférence du désarmement en même temps qu'elle nous a permis de connaître l'opinion de votre grand pays, l'Inde, sur la Réunion de haut niveau qui se tiendra à New York le 24 septembre. Je vous en remercie.

Je voudrais maintenant donner la parole au distingué représentant du Pakistan, M. Khokher. Je viens d'apprendre votre départ imminent de Genève. Je n'étais pas au courant et je m'associe d'ores et déjà aux éloges qui vous sont adressés par nos amis, nos distingués collègues, et j'aurai l'occasion de vous exprimer en tête à tête, personnellement, tout le regret qui sera le mien de vous voir partir, et surtout vous souhaiter bon vent dans tout ce que vous ferez après avoir quitté Genève. Nous pourrions compter sur vous en tant que membre de la Conférence du désarmement, ne serait-ce que par la pensée, pour que vous nous aidiez à aller toujours de l'avant.

**M. Khokher (Pakistan) (*parle en anglais*):** Monsieur le Président, je suis désolé de me montrer impatient, mais permettez-moi tout d'abord de vous remercier pour la façon professionnelle, ouverte, transparente et fluide dont vous avez mené nos travaux sur le rapport. Seuls votre style et votre dynamisme ont permis un tel succès.

Je suis personnellement touché, et j'exprime ma reconnaissance aux Ambassadeurs des États-Unis, de la France et de l'Inde, ainsi qu'au Président, pour les paroles d'adieu qu'ils viennent de m'adresser. En effet, cette séance plénière de la Conférence du désarmement est la dernière à laquelle j'assiste, et je dois reconnaître que je n'ai pas été capable de dissimuler aux services d'information et de renseignement de l'Ambassadrice des États-Unis que je m'apprêtais à partir. Je la remercie.

Je voudrais, brièvement, saisir cette occasion de faire quelques remarques de fond concernant la Conférence du désarmement et le rôle qui est le sien. Je crois que l'Ambassadeur du Brésil nous a présenté un diagnostic sans complaisance de l'état des responsabilités, ainsi qu'une solution. L'Ambassadeur de l'Inde a également indiqué qu'il n'y avait aucun problème avec la Conférence ni avec son Règlement intérieur.

Je ne suis pas très doué en histoire – et j'apprécierai qu'on me corrige plus tard, en tête à tête et de façon officieuse – mais lorsque la guerre froide a pris fin, la Conférence du désarmement a adopté deux instruments importants: la Convention sur les armes chimiques et le Traité d'interdiction complète des essais nucléaires. La Conférence est souvent accusée d'être une relique de la guerre froide, ce qui est inexact. La seule façon d'avancer est la patience, ce qui a été démontré lorsque certains pays n'ont pas été en mesure de s'associer aux négociations sur la question des matières fissiles. La même patience est requise aujourd'hui, et le Pakistan, en tant que puissance nucléaire responsable, continuera à jouer un rôle constructif à la Conférence du désarmement, afin de lui permettre de s'acquitter de son mandat fondamental.

Il arrive que des blocages surviennent au sein des instances multilatérales. Cela n'a rien de nouveau. Cela s'est produit avec la Convention sur les armes biologiques et à toxines, mais après dix ans, nous étions à nouveau sur les bons rails. Cela se produira à la Conférence du désarmement, qui pourra recommencer à travailler lorsque le consensus international et la volonté politique d'aller de l'avant seront réunis.

S'agissant de la Réunion de haut niveau, nous souscrivons pleinement à la déclaration du Groupe des 21; nous avons fait part de notre position au cours des séances plénières précédentes. Avant de conclure, je réclame votre indulgence concernant notre position, à savoir que la présence du Président du Cameroun à la Réunion, que nous apprécions car nous entretenons des relations bilatérales solides avec son pays, doit s'entendre comme la présence du Président de cet État et non comme celle du Président de la Conférence du désarmement, ce dont il devra être rendu compte à la Réunion.

**Le Président:** C'est moi qui vous remercie, une fois de plus, cher ami, pour vos paroles de sagesse. Avant que vous ne quittiez Genève, j'espère, je souhaite même, je suis sûr que nous allons pouvoir nous retrouver pour nous dire non point adieu mais au revoir. Je vous remercie sincèrement.

Distingués Ambassadeurs, Mesdames et Messieurs, distingués collègues, la parole reste ouverte. Je savais que les diplomates aiment bien prendre la parole, je suis donc surpris de ce mutisme, moi qui croyais qu'en ce jour nous pourrions nous dire un peu ce que chacun avait dans le cœur. Apparemment, ce ne semble pas être le cas. Je voudrais toutefois apporter quelques éléments de précision, à savoir que nous entrons en période d'intersessions, la prochaine session étant prévue, si les informations que j'ai reçues sont exactes, le 24 janvier 2011, ici à Genève. Je vais, jusqu'à cette date, continuer d'assurer la présidence de la Conférence du désarmement et mon intention n'est pas de rester les bras croisés. Je puis donc déjà vous dire que, si la nécessité venait à s'en faire sentir, je ne manquerais pas, à votre initiative ou à mon initiative, de convoquer une séance plénière, voire extraordinaire, voire informelle, pour que nous débattions, en toute sérénité, des problématiques qui viendraient à se poser. Ainsi que je vous l'avais dit, j'aborde et je continue d'aborder ma présidence en toute humilité en ce sens que je me repose essentiellement sur vous. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des évolutions en cours, je ne manquerai pas de vous consulter, par exemple, sur la rédaction et l'écriture du projet de résolution que nous aimerions soumettre à la Première Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies à New York. Nous resterons donc en contact.

Je vois que le secrétariat me propose un dernier point. Oui, comme je l'ai dit, ce sont les remerciements. Ils me disent de remercier, mais je ne peux pas remercier puisque mon mandat n'est pas terminé. Je remercierai les uns et les autres au terme de mon mandat. Sinon, cela voudrait dire que je m'en vais. Non. Ce sont des propositions qu'ils me font pour vous remercier. Je dis non. Je vous remercierai le 24 janvier, chacun d'entre vous, pour le travail accompli. Pour le moment, nous continuons de travailler pour le désarmement de notre si beau monde. Je voudrais une fois de plus vous féliciter pour le magnifique travail accompli et j'espère qu'à partir de là nous pourrons poursuivre d'un bon pas vers des lendemains qui chantent.

Évidemment, je dois remercier les interprètes qui ont favorisé, et de quelle manière, la compréhension entre nous. Merci, Mesdames et Messieurs les interprètes, merci Mesdames et Messieurs les traducteurs et, bien entendu, le secrétariat de la Conférence du désarmement.

*La séance est levée à 11 h 25.*